

2025



# RAPPORT D'ACTIVITÉ

de la Communauté de communes  
Thoré Montagne Noire



Albine - Bout du Pont de l'Arn - Labastide-Rouairoux - Lacabarède  
Le Rialet - Le Vintrou - Rouairoux - Saint-Amans-Valtoret - Sauveterre

---

La Communauté de communes Thoré Montagne Noire réalise tous les ans un rapport d'activités qui établit un bilan des actions engagées dans le champ de ses différentes compétences.

Il s'agit d'un document de référence qui donne une vision complète des actions conduites sur une année.

La réalisation d'un rapport d'activités répond à une obligation légale détaillée à l'article L. 5211-39 du code général des collectivités territoriales (CGCT). Cet article prévoit que le Président d'un Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) doit adresser annuellement aux maires des communes membres de l'EPCI, un rapport d'activités.





---

# Sommaire

## Partie 1 : Carte d'identité

<b>Le périmètre de la Communauté de communes</b>	<b>5</b>
<b>Le fonctionnement</b>	<b>5</b>
<b>Les statuts et les compétences</b>	<b>7</b>
<b>Les moyens et ressources</b>	<b>8</b>

## Partie 2 : Les projets et actions en 2025

<b>Aménagement du territoire</b>	<b>12</b>
<b>Développement économique</b>	<b>16</b>
<b>Eau et assainissement</b>	<b>17</b>
<b>Tourisme</b>	<b>19</b>
<b>Actions sociales et services</b>	<b>26</b>
<b>Gestion des déchets</b>	<b>31</b>
<b>Environnement</b>	<b>36</b>
<b>Communication</b>	<b>38</b>

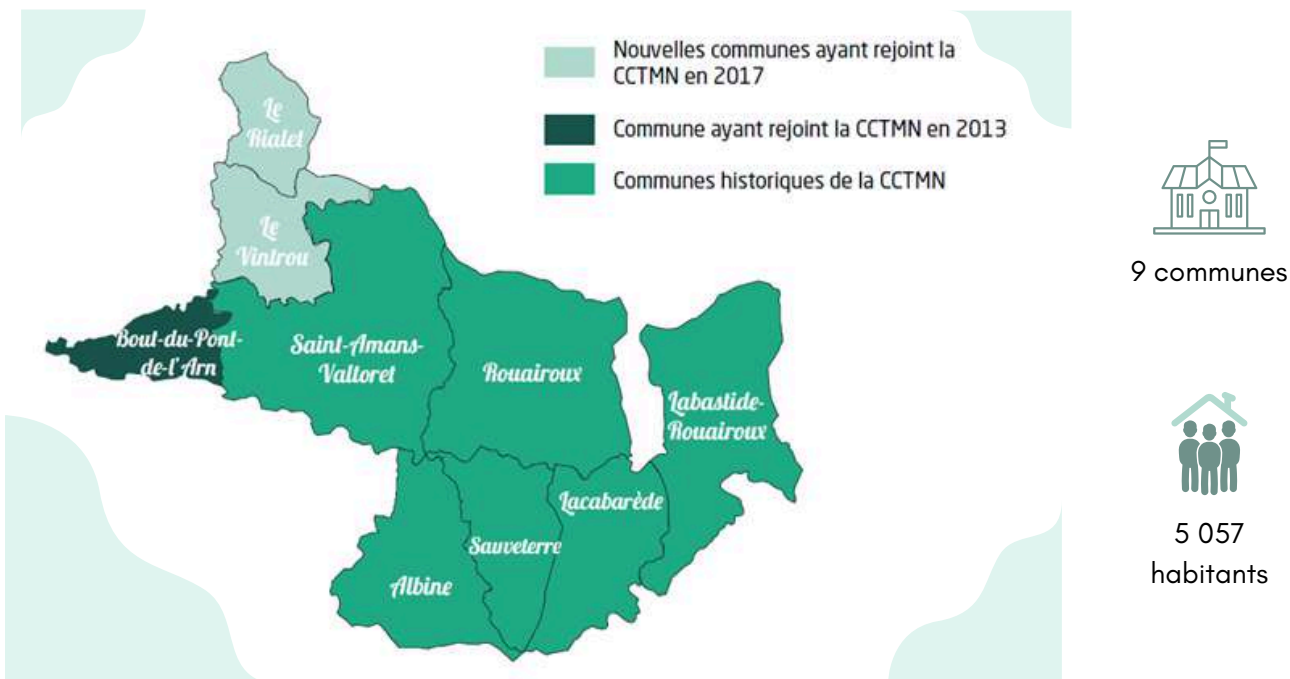
---

# **PARTIE 1**

# **CARTE D'IDENTITÉ**

# 1. LE PÉRIMÈTRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Créée en 2005, la Communauté de communes Thoré Montagne Noire (anciennement Haute Vallée du Thoré), comprend 9 communes. Le nombre d'habitants est de 5 057 (chiffre INSEE 2025).



## 2. LE FONCTIONNEMENT

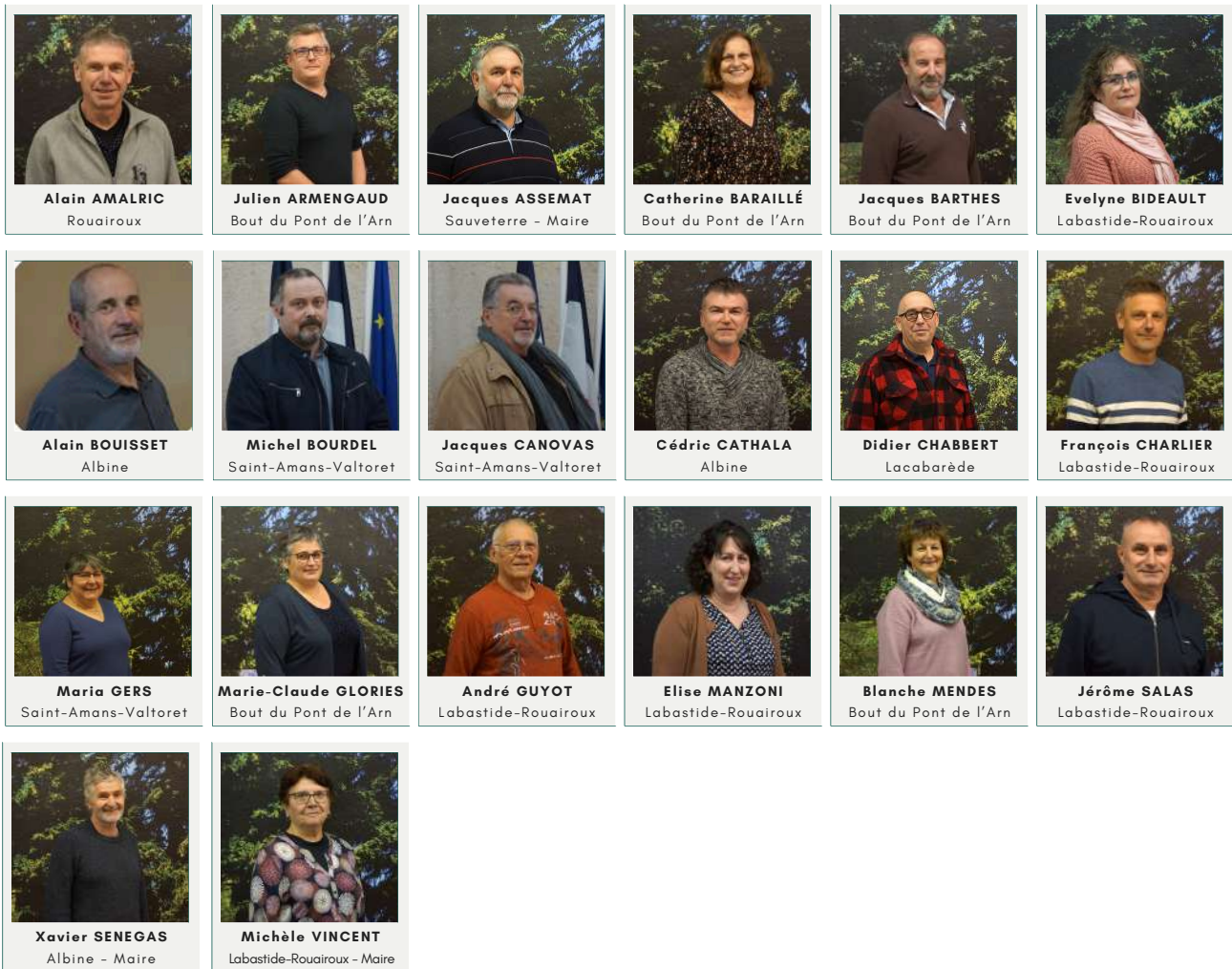
M. Michel CASTAN, Maire du Rialet est président de la Communauté de communes depuis 2017.

**Le Bureau est composé de :** Jacques ASSEMAT, Alain BOUISSET, Joël CABROL, Michel CASTAN, Gérard CAUQUIL, Danièle ESCUDIER, Daniel PEIGNE, Bernard PRAT, Xavier SENEGAS et Michèle VINCENT.

**Le Conseil communautaire est composé de 26 délégués communautaires :**



## Les conseillers communautaires :



## Les suppléants :



## Les Commissions thématiques :



Vie économique, vice-président en charge : **M. Bernard PRAT**



Eau et assainissement, vice-président en charge : **M. Joël CABROL**



Urbanisme - habitat, vice-président en charge : **M. Daniel PEIGNÉ**



Déchets, vice-président en charge : **M. Gérard CAUQUIL**



Services et vie sociale, vice-président en charge : **Mme Danièle ESCUDIER**

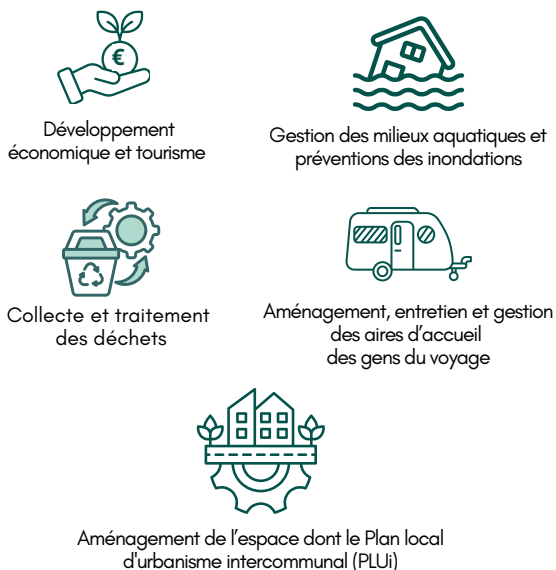


Environnement, énergie, éducation à l'environnement, présidée par **M. Michel CASTAN**

### 3. LES STATUTS ET LES COMPÉTENCES

Les domaines d'intervention que les communes ont transférés à leur groupement intercommunal sont appelés "compétences". Certaines sont obligatoires, d'autres ont été choisies par les élus de la Communauté de communes. Les statuts actuels de la CCTMN ont été adoptés le 28 février 2024 :

#### Compétences obligatoires



#### Compétences optionnelles



#### Nouvelles compétences



Retrouvez la liste complète des compétences de la CCTMN sur le site : [cc-thoremontagnenoire.fr](http://cc-thoremontagnenoire.fr)

#### La CCTMN adhère

La CCTMN assume ses compétences seule ou bien dans le cadre d'organismes regroupant d'autres communes ou intercommunalités :

- Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Hautes Terres d'Oc (par convention)
- Trifyl - établissement public départemental pour la valorisation des déchets ménagers et assimilés
- Parc naturel régional du Haut Languedoc
- Réseau des écoles rurales - Syndicat intercommunal
- Syndicat mixte de l'aéroport régional de Castres-Mazamet
- Syndicat mixte du bassin de l'Agout (SMBA)
- Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Tarn (CAUE)



#### Bienvenue en Hautes Terres d'Oc !

Depuis 2017, la Communauté de communes adhère par convention au Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) des Hautes Terres d'Oc, composé de la Communauté de communes du Haut Languedoc et de la Communauté de Communes Sidobre Vals et Plateaux.

Grâce à ce partenariat, la CCTMN bénéficie de l'expertise du PETR pour mener des actions conjointes de développement économique, tourisme, accueil de populations, etc. La CCTMN est signataire avec le PETR du Contrat de relance et de transition écologique avec l'État et du Contrat territorial Occitanie avec la Région.

## 4. LES MOYENS ET LES RESSOURCES



Le siège de la Communauté de communes et de l'Office de tourisme se situent 13 avenue de la Ribaute à Albine.

Les services techniques sont situés à De Cathalo à Labastide-Rouairoux.

### a. Les ressources humaines

#### Équipe administrative

**Héloïse NÉTANGE - Directrice**

**Sophie CHARLIER - Chargée de coopération CTG** (*Convention territoriale globale*)

- Vie sociale
- Petite enfance

**Florian CROUX - Chargé de mission Environnement et Responsable technique**

- Gestion des déchets
- Encadrement de l'équipe technique
- Entretien des sentiers
- Environnement et biodiversité

**Véronique FORTANIER - Secrétaire comptable**

**Nathaelle de LAS NIEVES - Animatrice de l'Espace de vie sociale**

**Jérémie PERCHE - Chargé de mission Aménagement du territoire et développement économique**

- Eau et assainissement
- Urbanisme, Habitat
- Projet de territoire
- Développement économique (ZAE)

**Emma PRADES - Alternante en communication**

**Eléa de ROBERT & Julie ROUDET - Chargées de mission Communication et tourisme**

- Communication CCTMN
- Office de tourisme

#### Équipe technique

**Christian CEBE / Maxime EVRAD**

- Collecte des ordures ménagères et du tri sélectif

**Pedro AFONSO BIDARRA / Nicolas MIQUEL**

- Collecte des ordures ménagères et du tri sélectif
- Entretien des sentiers et travaux divers

## b. Le budget

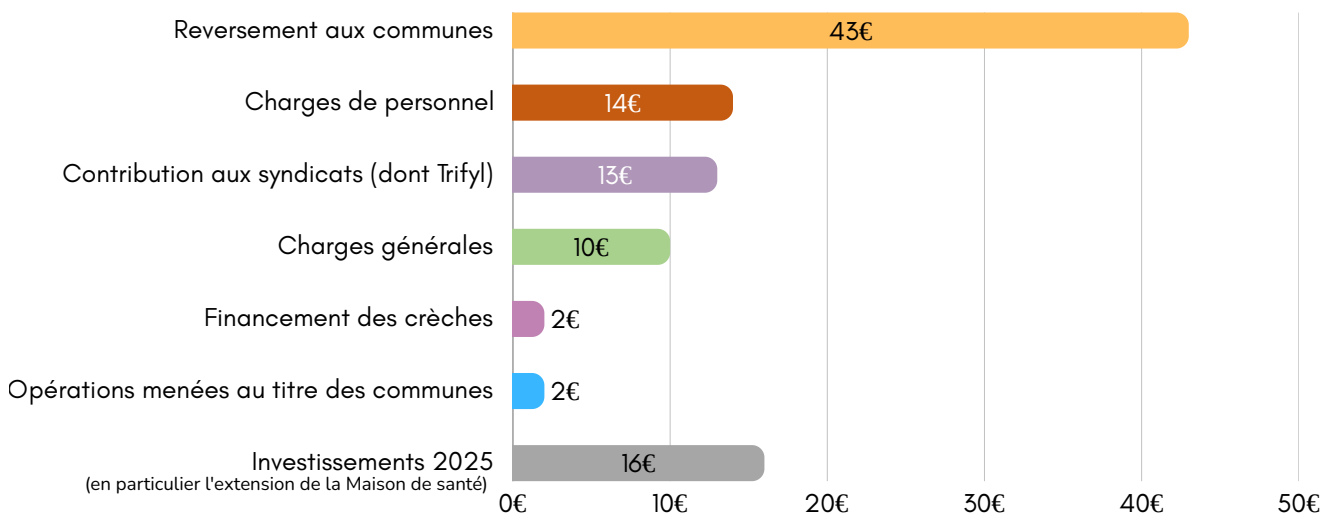
	Fonctionnement	Investissement
<b>Recettes (a)</b>	3 827 668,92€	556 222,51€
<b>Dépenses (b)</b>	3 465 629,30€	795 327,86€
<b>Résultat de l'exercice (c=a-b)</b>	<b>362 039,62€</b>	<b>-239 105,35€</b>
<b>Résultat N-1 reporté (d)</b>	656 596,30€	679 528,97€
<b>Résultat de clôture (c+d)</b>	<b>1 018 635,92€</b>	<b>440 423,62€</b>

**COMPTE ADMINISTRATIF  
2025**

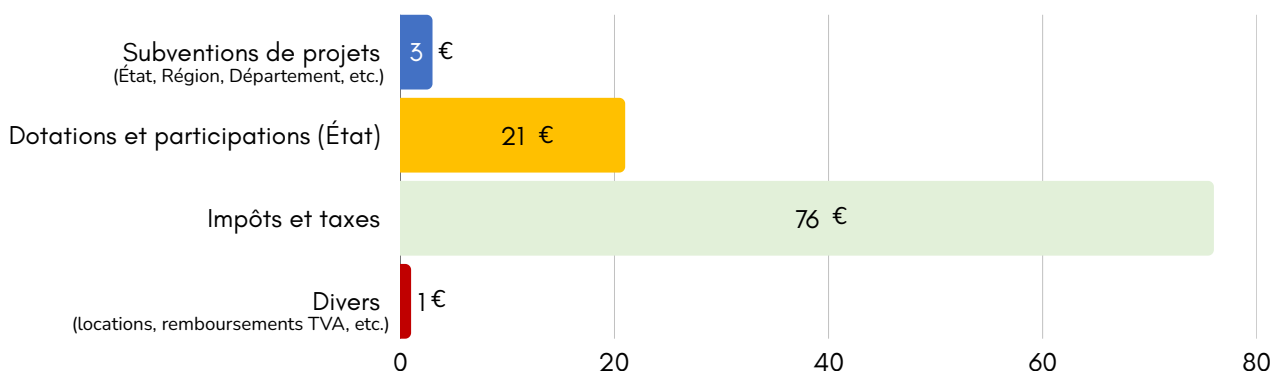


**En 2025**

**Qu'a fait la communauté de communes avec 100 € ?**



**Comment la Communauté a-t-elle obtenu ces 100 € ?**



### c. Les taux d'imposition

Impôt	Taux 2025
Taxe foncière (bâti)	2,34%
Taxe foncière (non bâti)	7,28%
Cotisation foncière des entreprises	29,34%
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères	13,53%

Les taxes foncières, d'habitation et la cotisation foncière des entreprises n'ont pas augmenté en 2025. Seule la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères a augmenté, pour compenser la hausse des charges, du coût de traitement et de la TGAP (taxe nationale sur les déchets polluants).



# **PARTIE 2**

# **LES PROJETS**

# **ET ACTIONS**

# **EN 2025**

# 1. L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

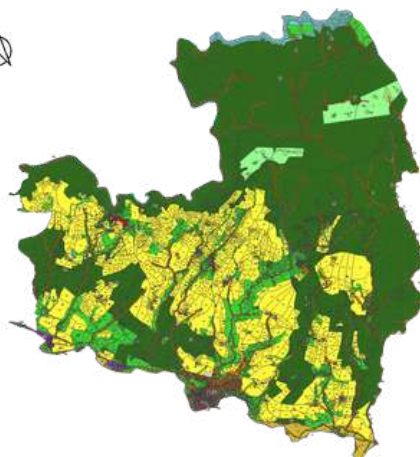
## a. L'urbanisme

### Modifications simplifiées du PLUi n°2

La CCTMN a apporté des modifications à son Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). Accompagnée par un bureau d'étude spécialisé dans le domaine de l'urbanisme, ces modifications portent principalement sur les éléments suivants :

- Des modifications d'Opérations d'aménagement et de programmation (OAP)
- Des changements de destination de bâtiments existants en habitation dans les zones agricoles et naturelles.

Cette modification a été approuvée le 16 juillet 2025.



### Mise en comptabilité du PLUi pour la construction d'une centrale photovoltaïque



La commune de Labastide-Rouairoux souhaite développer un projet de centrale photovoltaïque au sol au lieu-dit « Cabanès ». Ce projet s'inscrit dans la démarche du développement des énergies renouvelables à l'échelle nationale et locale mais aussi d'une revalorisation de parcelles non exploitables.

Le projet est actuellement situé en zone Naturelle du PLUi. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) du PLUi prévoit le développement des énergies renouvelables mais il est nécessaire de faire évoluer le règlement écrit et graphique du PLUi via une procédure de déclaration de projet comportant une mise en compatibilité du PLUi.

Cette procédure est engagée depuis septembre 2024. La prochaine étape sera l'organisation d'une enquête publique à Labastide-Rouairoux en 2026.

## Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCot)

Le SCot d'Autan et de Cocagne couvre les territoires de la CCTMN, de la Communauté d'agglomération Castres-Mazamet et de la Communauté de communes Sor et Agout.

Ce document d'urbanisme a vocation à décliner les orientations nationales et régionales (le SRADDET) de la planification urbaine à l'échelle d'un bassin de vie. Il est destiné à servir de cadre de référence sur les questions d'organisation de l'espace et d'urbanisme, d'habitat, de mobilités, d'aménagement commercial, d'environnement, d'énergie, etc.

Le SCot d'Autan et de Cocagne a été approuvé le 17 décembre 2025. La CCTMN devra mettre en conformité son PLUi courant 2027.



## b. Amélioration du cadre de vie

### Modification du carrefour de la zone commerciale de la Castagnalotte

Après un diagnostic de l'état des aménagements de ses zones d'activités, plusieurs points à améliorer, notamment sur la sécurité routière et l'accessibilité à tous les usagers ont été identifiés.

Ainsi, à l'automne 2025, sur la commune de Bout du Pont de l'Arn, la CCTMN a aménagé un minigiratoire dans la zone commerciale de la Castagnalotte avec l'objectif de sécuriser et de fluidifier le trafic routier. Un passage piéton permet maintenant aux piétons et autres usagers non motorisés de traverser la route départementale en toute sécurité.

Dans la continuité de ce passage piéton, un chemin d'accès a également été aménagé pour relier les commerces. Ces équipements s'inscrivent dans un futur projet d'aménagement autour du rondpoint Jean Mermoz qui permettra aux usagers non motorisés de rejoindre les commerces de la zone en toute sécurité.



## Réaménagement de l'aire du Ver

Située sur la commune de Sauveterre, le long de la RD612, l'aire du Ver est un point d'arrêt important pour de nombreux usagers de la route. Plus qu'une aire routière, depuis de très nombreuses années elle accueille durant la période estivale un restaurateur ambulant, qui fait de cette aire un véritable lieu de vie pour les habitants des villages avoisinants.

Aussi lorsque le Département du Tarn a indiqué qu'il souhaitait se désengager, les élus de la CCTMN ont proposé de reprendre l'aire en gestion. Ainsi, le Département a réalisé des travaux importants puis a ensuite rétrocédée l'aire, à l'euro symbolique, à la CCTMN qui en est désormais propriétaire. Cela a permis un réaménagement complet, l'installation de toilettes automatiques et la création d'une dalle pour accueillir des commerçants ambulants.

Aujourd'hui, les nouveaux aménagements sont appréciés des usagers de la route et des riverains. Plusieurs nouveaux projets sont en réflexion pour profiter du passage nombreux sur cette aire : l'installation de panneaux touristiques, un espace de vente de produits locaux, etc.



## c. L'amélioration de l'habitat

### Opération façades

Lancée en 2007 afin d'inciter et d'aider financièrement les propriétaires à réaliser des travaux de rénovation de leur façade, l'opération façades de la CCTMN a déjà permis d'aider 130 projets, principalement dans les centres bourgs, pour un montant total de 138 000 € d'aide attribuées.

En 2023, une révision du règlement a notamment permis d'augmenter les montants des subventions. Une brochure d'information est disponible dans les 9 mairies du territoire et sur le site de la CCTMN.

En 2025 :

4 dossiers

3 924 €

de subventions accordées



Exemples de travaux subventionnés par l'Opération façades

Pour connaître votre éligibilité aux aides  
et les démarches à effectuer :



contactez la CCTMN  
05 63 97 98 08

## 2. LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

### a. L'aménagement d'une nouvelle zone d'activités économiques

En charge de la gestion et de l'aménagement de zones d'activités économiques, la CCTMN, en collaboration avec la municipalité, prépare l'aménagement d'une nouvelle zone d'activité économique à Bout du Pont de l'Arn. Cet aménagement s'inscrit dans un projet global de développement urbain du secteur des « Alberts ». En effet, parallèlement à cette ZAE, l'aménagement d'un lotissement et d'une résidence senior sera porté par la commune.



De plus, le Conseil départemental du Tarn a prévu la création d'un rond point pour la mise en sécurité de la RD612.

La ZAE accueillera principalement des activités artisanales et permettra de répondre à la demande des entrepreneurs souhaitant s'installer sur le territoire de la CCTMN, contribuant ainsi à son développement économique.

Le permis d'aménager de cette zone a été déposé en 2025 et les procédures administratives et techniques se poursuivent.

### b. Aides aux entreprises

Un programme d'aide à l'immobilier d'entreprises permet de soutenir les entreprises du territoire ayant un projet d'agrandissement ou de construction de leur local.

Par ailleurs, pour soutenir la création d'entreprises, la CCTMN participe à plusieurs programmes en partenariat avec le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Hautes Terres d'Oc :



#### « Coup de pouce »

Pour appuyer des projets innovants ou résoudre des situations temporairement difficiles pour de petites entreprises du territoire (subvention de 2 000 € maximum).

#### « Place aux jeunes »

Pour attirer ou garder sur le territoire des jeunes de moins de 25 ans. Les bénéficiaires sont accompagnés dans la mise en place de leur projet professionnel, par la découverte des diverses activités locales ou encore la mise en relation avec des entreprises.



© PETR Hautes Terres d'Oc

Week-end d'accompagnement des porteurs de projets dans leur installation économique sur le territoire du PETR Hautes Terres d'Oc

Pour en savoir plus, consultez la page :

[cc-thoremontagnenoire.fr](http://cc-thoremontagnenoire.fr)

ou renseignez-vous auprès de la CCTMN :

05 63 97 98 08

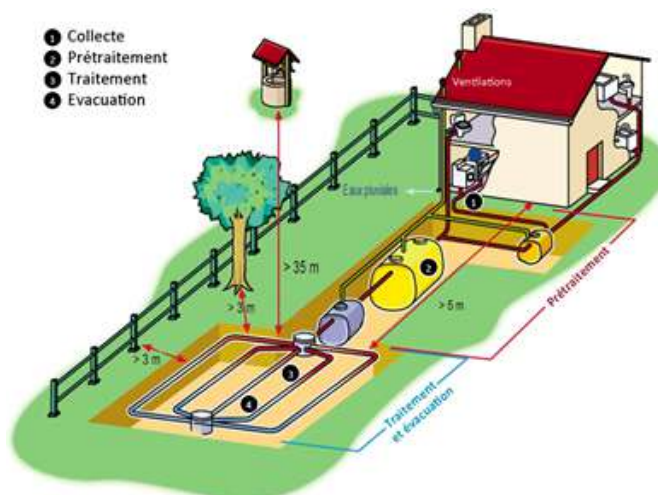
## 3. EAU ET ASSAINISSEMENT

### a. L'assainissement non-collectif

#### Le SPANC (Service public d'assainissement non collectif)

Instauré par la loi sur l'eau du 3 janvier 1992, le SPANC a pour rôle d'assurer le contrôle de l'ensemble du système d'assainissement non collectif, c'est-à-dire la collecte, le prétraitement, l'épuration, l'infiltration ou le rejet des eaux usées domestiques.

La Communauté de communes Thoré Montagne Noire gère ce service en régie, grâce à la mise à disposition d'un agent technique de la Communauté de communes du Haut Languedoc.



#### Les objectifs du SPANC

- Contrôler la conception, l'implantation et la réalisation des systèmes neufs
- Vérifier la conception technique et la conformité des systèmes existants
- Contrôler tous les six ans le bon fonctionnement des installations et leur entretien régulier
- Contrôler la mise hors service des installations anciennes

#### Les chiffres clés des contrôles des installations



**789**  
installations

d'assainissement non  
collectif existantes



En  
**2025**

Transactions immobilières : 21

Contrôles de conception : 6

Contrôles de réalisation : 5



**80%**  
des  
installations

ont été contrôlées  
depuis 2013

## b. La ressource en eau

### Transfert de compétences Eau et Assainissement

La loi du 11 avril 2025 visant à assouplir la gestion des compétences « eau et assainissement » a rendu facultative la prise des compétences « eau et assainissement » par les Communautés de communes. N'ayant plus d'obligation de transférer ces compétences à la CCTMN, certaines communes ont souhaité les maintenir dans le giron communal. De ce fait, la CCTMN ne prendra pas les compétences « eau et assainissement » des communes membres au 1<sup>er</sup> janvier 2026. Néanmoins, les communes de la CCTMN sont conscientes de la nécessité de réfléchir sur ces sujets à une échelle géographique cohérente, de garantir un prix de l'eau acceptable pour leurs administrés, et de la nécessité de pérenniser la ressource en eau potable.



### Aide à l'achat de récupérateurs d'eau de pluie

Instaurée au printemps 2024, la CCTMN accorde une aide financière aux habitants du territoire pour l'achat d'un récupérateur d'eau de pluie.

Cette subvention permet d'être remboursé de 50% du coût, avec un plafond de 50 € par foyer. Tous les habitants des communes membres peuvent en bénéficier, à condition que les équipements répondent à des critères esthétiques et fonctionnels et soient achetés auprès des fournisseurs partenaires : JPR à Saint-Amans-Valtoret, Jardisud à Labastide-Rouairoux, Bricomarché et Centrakor à Bout du Pont de l'Arn.



Pour en savoir plus,  
consultez la page dédiée :

[cc-thoremontagnenoire.fr](mailto:cc-thoremontagnenoire.fr)  
Rubrique Environnement

ou contactez :

[environnement@cc-thoremontagnenoire.fr](mailto:environnement@cc-thoremontagnenoire.fr)



**“ RÉCUPÉREZ VOTRE EAU DE PLUIE !**

jusqu'à  
**50 €**  
pris en charge

THORÉ MONTAGNE NOIRE

## 4. TOURISME

### a. Le conseil d'exploitation

#### Les membres

#### LES ÉLUS



**Cédric CATHALA**  
Président du CE  
et Elu à la mairie d'Albine



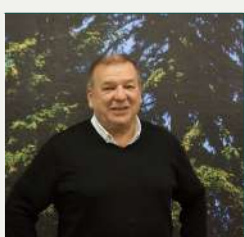
**Michel CASTAN**  
Président de la CCTMN  
Maire du Rialet



**Danièle ESCUDIER**  
Maire de Rouairoux



**Evelyne BIDEAULT**  
Elue à la mairie  
de Labastide-Rouairoux



**Bernard PRAT**  
Maire  
de Bout du Pont de l'Arn



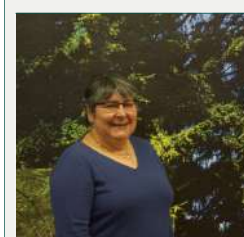
**Didier CHABBERT**  
Elu à la mairie de Lacabarède



**Jacques ASSEMAT**  
Maire de Sauveterre



**Michel DUTERTE**  
Elu à la mairie du Vintrou



**Maria GERS**  
adjointe au Maire  
à Saint-Amans-Valtoret

#### LES SOCIO-PROFESSIONNELS



**Bénédicte PONCEAU**  
hébergeur



**Arnaud MALABRE**  
représentant du Musée  
départemental du Textile



**Roland SALMON**  
représentant l'association  
Valtorétaine



**Valérie GUILLAUME**  
représentante des assos  
d'animation culturelle



**Marie DUBOUCHAUD**  
représentante des  
producteurs locaux



**Emmanuel FOUCARD**  
représentant des activités de  
pleine nature



**Valérie PERRIN**  
hébergeur



**Michel FAURE**  
représentant l'association  
Mémoire et Patrimoine

## b. L'Office de tourisme

L'Office de tourisme Thoré Montagne Noire est situé au rez-de-chaussée des locaux de la Communauté de communes Thoré Montagne Noire (CCTMN), au 13 avenue de la Ribaute à Albine. Cet espace dédié à l'accueil du public est ouvert toute l'année. L'Office de tourisme (OT) compte un agent et une étudiante en alternance.



L'Office de tourisme Thoré Montagne Noire est régi par un Conseil d'exploitation composé de 17 membres, présidé par Cédric Cathala-Caumette. Ce conseil regroupe des élus et des socio-professionnels du tourisme. Cette entité permet ainsi aux élus de la CCTMN de travailler en collaboration directe avec des professionnels.

Le Conseil d'exploitation de l'Office de tourisme a identifié trois grands enjeux autour desquels s'articule sa feuille de route.

# 3 ENJEUX

- développer une offre touristique plus large et plus qualitative
- valoriser/créer une offre d'activités de pleine nature
- valoriser le patrimoine existant

## c. Le bilan touristique 2025

### La fréquentation et taxe de séjour

Payée par les visiteurs à leur hébergeur, la taxe de séjour sert à financer le fonctionnement de l'Office de tourisme, la promotion du territoire et le développement de l'activité touristique. Elle permet également de connaître le nombre de nuitées dans les hébergements touristiques. Depuis 2024, la taxe de séjour inclut une taxe additionnelle régionale pour contribuer au financement du Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest (ligne TGV Bordeaux - Toulouse).

**11 551,88 €**

En 2025

juill - sept  
2024

**5661 nuitées**

juill - sept  
2025

**6032 nuitées**

avril - juin  
2024

**1964 nuitées**

avril - juin  
2025

**2145 nuitées**

En dépit de conditions climatiques très contrastées et d'un environnement économique tendu, on observe sur notre territoire, une augmentation des nuitées sur les périodes estivales par rapport à 2024.

La saison touristique dans le Tarn a été contrastée, avec un mois de mai pénalisé par un calendrier des ponts défavorable et une météo capricieuse, tandis que juin a profité d'une bonne fréquentation locale malgré la chaleur.

En juillet, la culture et les locations ont bien fonctionné, mais la restauration et l'hôtellerie ont souffert des budgets serrés des clients français. Août a conservé une fréquentation similaire à 2023, malgré une légère baisse des nuitées et une météo défavorable en fin de mois. Culture et hébergement résistent mieux que restauration et campings, impactés par la baisse du pouvoir d'achat et la diminution des touristes étrangers.

### La fréquentation des points d'information

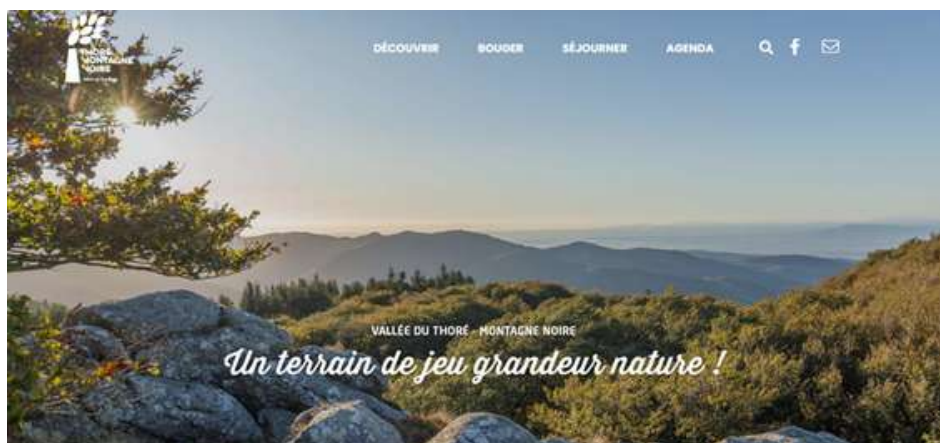
La fréquentation du bureau d'information touristique est modeste mais constante. La majeure partie de la fréquentation se fait lors d'évènements comme le Black Mountain Trail (mars), le salon Occ'ygène à Toulouse (mars), les marchés de producteurs de Mazamet (juillet/août), la Fête du fil à Labastide-Rouairoux (août), Vini'Tarn à Bout du Pont de Larn (novembre).

**593**

Personnes ont été renseignées  
hors les murs

### La fréquentation numérique

Le site internet de l'Office de tourisme permet de faire une promotion dynamique du territoire, à destination des touristes et des habitants. Il évolue en fonction des saisons et des nouvelles activités et s'étoffe au fil du temps. Il réserve bon nombre de fonctionnalités pratiques : l'intégration des itinéraires de randonnée, des circuits VTT-enduros, des cartes dynamiques pour situer les hébergements, les producteurs et restaurateurs, etc.



[tourisme-thoremontagnenoire.fr](https://tourisme-thoremontagnenoire.fr)



[facebook.com/TourismeTMN](https://facebook.com/TourismeTMN)



[tourisme\\_thoremontagnenoire](https://www.instagram.com/tourisme_thoremontagnenoire)

## LES CHIFFRES DE L'INFORMATION TOURISTIQUE 2025



La page Instagram nouvellement créée a été vue **5 077 fois**



La page Facebook a connu une hausse de sa fréquentation en 2025 : **7 108**

54 publications entre le 1<sup>er</sup> juin et le 15 septembre 2025



### d. Accompagnement des professionnels

L'office de tourisme a fourni aux restaurateurs du territoire, qui en ont fait la demande, des sets de table illustrant la carte de la Montagne Noire. Ces supports ont été distribués durant la saison touristique, de juin à fin août.



### L'Office de tourisme dispose de deux hébergements intercommunaux sur le tracé du GR de Pays :

#### Le refuge de Peyremaux :



Situé à proximité du GR7 et du GR de Pays et du fameux Roc de Peyremaux, il offre un panorama exceptionnel sur le versant Sud de la Montagne Noire, jusqu'aux Pyrénées.

Pour réserver :

✉ [refugedepeyremaux@gmail.com](mailto:refugedepeyremaux@gmail.com)

#### Le gîte d'étape de La Planette:



Il permet aux randonneurs de profiter d'une nuit de repos près du lac des Saints-Peyres. Il peut accueillir 6 personnes.

Pour réserver :

☎ 06 08 30 71 09

✉ [gite-la-truite@orange.fr](mailto:gite-la-truite@orange.fr)

## e. Promotion des activités de pleine nature

Les activités de pleine nature sont un axe majeur de promotion du territoire par l'Office de tourisme. A la randonnée, au vélo et au VTT s'ajoute la pêche. En 2025, de nombreuses actions ont été mises en place pour en faire la promotion :



- Réédition de la Carte Randonnée et VTT
- Suivi du comité d'itinéraire de la Véloccitanie



- Mise à jour des fiches randonnées
- Mise à jour des itinéraires de randonnée sur Geotrek et la nouvelle application Tarn Pleine Nature
- Mise à jour des conventions de passages
- Etat des lieux des sentiers d'interprétation du géant d'Albine et de la Sagne de Puech Balmes pour réfection



- Travail sur la création de 3 itinéraires de trail

Un dossier de financement européen LEADER « Valorisation touristique 2025-2027 » a été déposé pour un budget total de 21 280 €. Les actions prévues sont : l'impression de cartes touristiques, cartes de randonnées pédestre et VTT, la création de vidéos pour les réseaux sociaux, ainsi que la mise en place de panneaux signalétiques et d'interprétation, l'achat de tables de pique-nique, et diverses animations.

L'Office de tourisme édite des cartes Randonnées et VTT-enduros, mais également un guide touristique : outil de présentation général de la destination Thoré Montagne Noire.



## f. Autres actions de promotion de la destination

### Les salons et échanges professionnels

L'Office de tourisme promeut sa destination sur des salons touristiques et auprès de ses partenaires, notamment les Offices de tourisme voisins. Cette année, participation au :

- Salon Occ'ygène à Toulouse, axé « Randonnée et activités de pleine nature » via une collaboration avec le PETR Hautes Terres d'Oc et Tarn Tourisme
- Un éducteur avec le groupe des OTs de la Montagne Noire
- Bourse d'échanges de documentation touristique avec les OTs du Tarn, pilotée par Tarn Tourisme.



### g. Retombées presse

L'OT Thoré Montagne Noire apparaît régulièrement dans la presse locale, comme ici avec un retour sur le lancement de saison dans La Dépêche du Midi.

Un focus sur la randonnée dans la vallée du thoré a également été publié dans le Tarn Libre.

En fin d'année, un interview sur radio campus Montpellier a pu mettre en valeur la Montagne Noire et les atouts de notre territoire.

#### IN SITU – LA MONTAGNE NOIRE (55#8)

Publié le 25/12/2025

Écouter le podcast



Bienvenue dans la saison 5 d'In Situ, l'émission de tourisme scientifique du 102.2 FM !

Découvrez le huitième et dernier épisode de cette saison. Cette émission a été créée dans le cadre du projet « Les Sciences du Territoire », en partenariat avec les associations Kimsyo et Carrefour des Sciences et des Arts et est réalisée avec le soutien de La Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée.

L'idée ? Vous faire découvrir, chaque mois, un lieu incontournable de notre région, le tout accompagné d'interviews de celles et ceux qui le connaissent et le font vivre.

Pour ce dernier épisode consacré au Tarn, nous partons à la découverte de la Montagne Noire.

Située à l'extrémité sud du Massif central, la Montagne Noire est à cheval sur 4 départements que sont l'Aude, la Haute-Garonne, l'Hérault et le Tarn et culmine à 1211 mètres d'altitude dans le département de l'Aude, avec le pic de Noire. Une partie de sa surface se situe également dans le parc naturel régional du Haut-Languedoc.

Pour cette émission, nous nous sommes entretenus avec 3 spécialistes :

- Julie ROUDET, chargée de mission tourisme et communication à l'Office de tourisme Thoré Montagne Noire et à la communauté de communes Thoré Montagne Noire ;
- Sonia SERVANT, chargée d'études inventaire du patrimoine chez Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) du Tarn (CAUE du Tarn) ;
- Juliane CASQUET, Animatrice Natura 2000 au Parc naturel régional du Haut-Languedoc.

Bonne écoute !

LA DÉPÊCHE

Accueil / Culture et loisirs / Animations

#### Labastide-Rouairoux. La saison estivale dans la vallée du Thoré est lancée



Cédric Cathala-Caumette, Eléa de Robert et Michel Castan ont lancé la saison estivale 2025 de la CCTMN DDM

Tarn libre

Carte IGN en ligne

Accueil > Que faire cet été ?

#### Saint-Amans-Valtoret. Randonnée en Vallée du Thoré : de la vallée à l'Orée du bois

Que faire cet été ? Ce sentier vous mène de l'ombre du village aux hauteurs ensoleillées du Banquet, révélant une Montagne Noire tout en douceur, à la fois secrète et accueillante.

Publié le 25/07/2025 à 16h00 - Par Julie Roudet, Office de tourisme Thoré Montagne Noire pour la FF Randonnée Tarn



Sur la seconde moitié du parcours, le Germele vers la vallée se fait par paliers. © Bertrand Lepout

## h. Nos partenaires

L'Office de Tourisme collabore actuellement avec deux partenaires clés qui contribuent à la dynamique du territoire.



Le Pôle Territorial des Hautes Terres d'Occitanie collabore avec les trois Offices du Tourisme du territoire : Sidobre Vals et Plateaux, Destination Haut-Languedoc, et Thoré Montagne Noire afin de promouvoir une destination commune à travers des actions de communication comme la carte Bienvenue en Hautes Terres d'Occitanie et des événements conjoints.



L'Office de Tourisme fait partie du Collectif Montagne Noire, regroupant 8 Offices de Tourisme\* autour d'un objectif commun : valoriser la destination Montagne Noire à une échelle plus large.

Ce collectif récent initie des actions communes de communication et de promotion, une convention de partenariat devrait être signée en 2026.



\*Aux Sources du Canal du Midi, Castres-Mazamet, Grand Carcassonne, La Montagne Noire, Le Minervois Caroux, Terre d'Autan Montagne Noire, Castelnaudary et Thoré Montagne Noire.

## 4. ACTIONS SOCIALES ET SERVICES

### a. Troisième année du projet social

Depuis trois ans, la Communauté de communes Thoré Montagne Noire, les communes de Pont-de-l'Arn et de St-Amans Soult, se sont engagées avec la Caisse d'allocations familiales (CAF) du Tarn pour construire ensemble un projet social de territoire. Ce partenariat est encadré par une Convention territoriale globale (CTG) et doté de financements de la CAF.

**16 fiches actions thématiques** ont été définies dont 14 ont déjà été mises en œuvre durant ces trois années.

Des « comités techniques » rassemblant à chaque fois une vingtaine de personnes du territoire en lien avec l'accès aux droits, l'enfance, la jeunesse, la parentalité et les seniors. De même, le comité des usagers de la Maison de Santé Pluridisciplinaire se réunit 3 fois par an pour des actions de prévention santé.

Le comité des habitants de l'Espace de vie sociale a continué de se réunir régulièrement pour épauler le travail de l'animatrice-coordonnatrice, De plus, un Comité de Pilotage s'est tenu le 13 novembre, réunissant bénévoles, élus et techniciens. Cette instance a permis de mettre en lumière l'impact significatif et les retombées positives de l'EVS sur le territoire.



## b. Des actions concrètes menées en 2025

La CTG répond à un besoin de mise en réseau et de réflexion territoriale. Différents groupes de travail se sont donc réunis (santé/seniors, enfance/jeunesse, parentalité, accès aux droits/services/mobilité...) pour mettre en place les actions prévues avec le souci constant de la vision territoriale, de Labastide-Rouairoux à Pont-de-l'Arn, de la montagne à la vallée, en complémentarité des actions des communes.



FAMILLE

- Accompagnement des structures petite enfance, enfance/jeunesse existantes dans leurs quotidiens et leurs éventuels développements.
- Promotion et accompagnement du métier d'assistante maternelle par des actions de communication et des rencontres avec le Relais petite enfance de la Montagne Noire
- Poursuite de l'action parentalité à l'échelon du territoire retenue par un appel à projet de la CAF touchant 70 personnes : 2 cinés-goûters, 3 ateliers parents-enfants et 2 représentations théâtrales.
- Premier départ en vacances avec « Les Colos Apprenantes » pour 12 enfants du territoire.
- Création de la Semaine Sans Ecrans sur le Territoire Educatif Rural, permettant aux enfants de découvrir les activités du territoire et réguler leur consommation d'écrans.
- Travail d'interconnaissance et de coordination entre les structures enfance-jeunesse situées à l'est du territoire.
- Formation d'un Animateur Référent Accueil Inclusif dans toutes les structures enfance jeunesse du territoire.
- Création d'un nouvel Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole à Albine.



*Spectacle "Maintenant tu sais pourquoi tu pleures" et atelier créatif parent-enfant*





*Atelier sur les maux des tout-petits avec les médecins de la MSP*



SANTÉ

- Lien avec la Maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) et accompagnement des professionnels de santé.
- Mise en place de deux actions de prévention avec le Comité des Usagers de la Maison de Santé : 1 atelier sur les maux des tout-petits et une conférence sur la santé mentale; regroupant 55 personnes.



SÉNIORS

- Coordination d'actions autour du bien- vieillir, en lien avec le PETR des Hautes Terres d'Oc à l'aide du Contrat Local de Santé.

*Conférence à l'EHPAD Rouanet Iché de Labastide-Rouairoux sur le « métier » d'aidant*



*Voiture du CIVAM*

- Mobilité : Collaboration et soutien du CIVAM Thoré Montagne qui s'est doté de deux véhicules pour une mobilité solidaire.
- Création d'un annuaire social papier et numérique en lien avec les acteurs locaux à destination des professionnels.



ACCÈS  
AUX DROITS



ANIMATION  
DE LA VIE  
SOCIALE

- Accompagnement du déploiement de l'espace de vie sociale L'Entr'Actes, en lien avec les partenaires, les habitants et les élus du territoire.
- Mise en place d'animations animées ou accompagnées par 21 bénévoles, touchant 150 usagers.



*Atelier création de nichoirs*

## c. L'Espace de Vie Sociale «L'Entr'Actes» amène du lien

En partenariat avec la Caisse d'allocations familiales (CAF) du Tarn, l'Espace de vie sociale (EVS) L'Entr'Actes a démarré le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

L'Entr'Actes est un endroit où l'on vient se retrouver pour boire un café, faire une activité, passer du bon temps avec son enfant, être aidé ou orienté vers les bons services, etc. L'idée étant de faire du lien avec les habitants et de répondre à leurs besoins au plus proche !



L'Espace de Vie Sociale est piloté par le comité des usagers, qui se réunit deux fois par an afin de définir et orienter les actions, structurées autour de trois axes.

# 3 AXES

- Développer l'aller vers
- Soutenir la diversité des familles
- Favoriser le lien social par le partage de savoir-faire



### Un espace de vie sociale itinérant

Pour accomplir « le dernier kilomètre », l'Espace de vie sociale **L'Entr'Actes est itinérant**. L'animatrice se déplace dans les salles mises à disposition par les neuf mairies de l'intercommunalité. La distance ne doit pas être un frein pour venir renforcer le lien social. En effet, sur le territoire, des problèmes de mobilité ont été mis en évidence.

### Un espace de vie sociale fait par tous et pour tous

L'Entr'Actes est ouvert à tous et toutes, peu importe son âge, son sexe, sa situation, sa commune d'origine... La participation des habitants est visée puisque cet EVS est à eux. L'animatrice n'est là que pour les accompagner dans leurs projets. Au démarrage, il a toutefois fallu amorcer la dynamique.



Depuis 2025, l'animatrice propose aussi des accompagnements individuels afin d'orienter vers les bons interlocuteurs en fonction des besoins de chacun.

### Un espace de vie sociale pour rompre l'isolement

L'activité, le café n'est qu'un prétexte pour sortir de chez soi et rompre l'isolement, que cela soit celui des jeunes parents, des nouveaux arrivants, des personnes âgées à domicile... La proportion de personnes seules augmente régulièrement sur la CCTMN.



#### Qu'est-ce qu'on y fait ?

Des activités de couture, des balades botaniques, écriture, du papotage, de la recherche de photos du passé pour les comparer avec le présent, des rencontres intergénérationnelles, des visites chez des artisans ou des artistes... proposées par les habitants en fonction de leurs envies et/ou de leurs compétences.

### Les chiffres clés

**200**  
personnes  
qui ont fréquenté  
l'EVS au moins une fois

**129**  
temps  
de rencontre

**10**  
accompagnements  
individuels

**2**  
réunions du  
comité  
des usagers

**création**  
du dispositif « Les Bienveilleurs 2 »  
destiné à favoriser le lien social, en permettant à des  
personnes isolées de recevoir la visite de bénévoles.



## 5. GESTION DES DÉCHETS

### a. Bilan de la collecte 2025

Le service de collecte des déchets ménagers est assuré par quatre agents techniques pour huit communes de la CCTMN. Sur la commune du Rialet, il est assuré par la Communauté d'agglomération Castres-Mazamet.

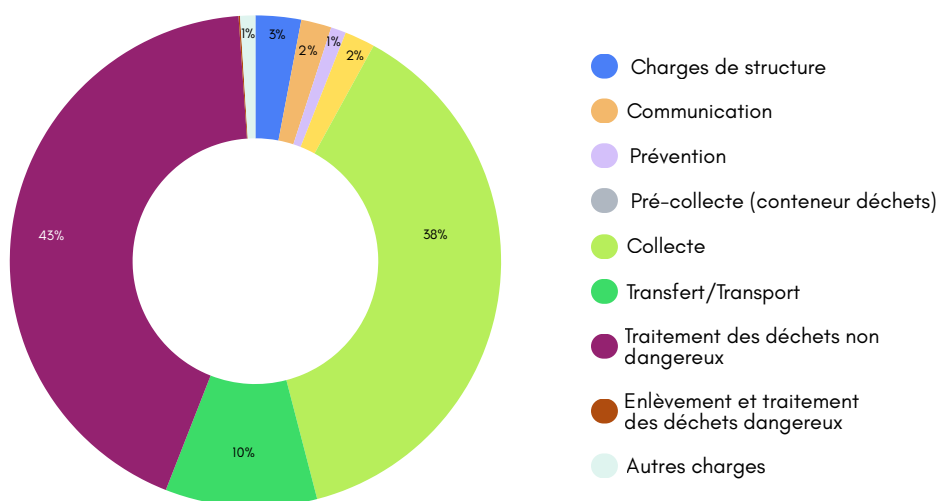
Le traitement des déchets ménagers est confié au syndicat mixte TRIFYL auquel la Communauté de communes adhère depuis 2005.



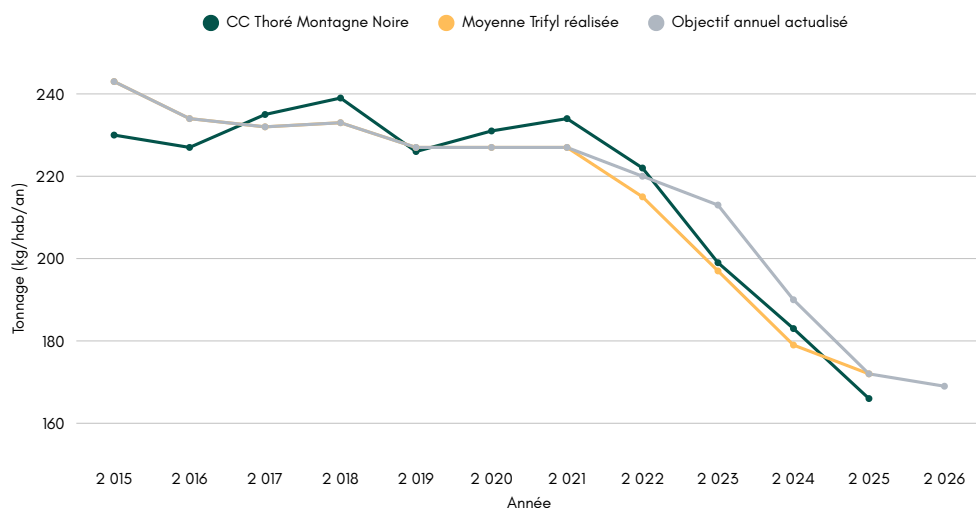
© CCTMN

#### Budget du service de collecte en 2025 :

**708 734 €**



#### Evolution des ordures ménagères (sacs noirs)



Évolution  
2024/2025  
**-16kg/hab./an**  
**Soit -10%**

## Baisse des ordures ménagères

On observe une diminution significative des ordures ménagères collectées, passant de 925 tonnes (183 kg/habitant/an) en 2024 à 842 tonnes (166 kg/habitant/an) en 2025. Cette baisse confirme l'efficacité des actions de sensibilisation et des dispositifs de tri mis en place sur le territoire. Elle traduit également une évolution positive des comportements des usagers vers une réduction et une meilleure valorisation des déchets.

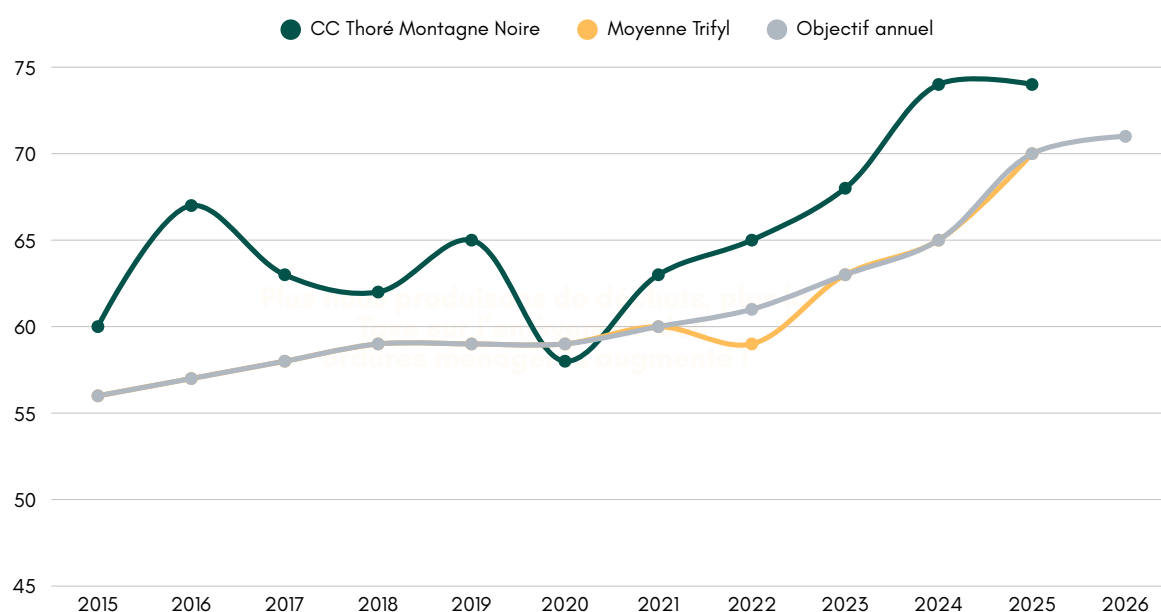
### Le coût de traitement des déchets résiduels augmente ces dernières années.

Cela s'explique par :

- la politique tarifaire de Trifyl, et ses investissements (construction d'une nouvelle usine de tri et de valorisation des déchets à Labessière-Candeil, nouveau centre de tri à Labruguière, etc.)
- la hausse de la Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) au niveau national.

On note également une augmentation du coût des déchetteries liée à l'apport plus important de déchets verts, ainsi que les déchets inertes.

## Évolution du tri sélectif (bacs jaunes)



Évolution 2024/2025  
**Stable**

Taux de refus 2025 :  
**17%**

## Tri sélectif

La collecte du tri sélectif se maintient à un niveau stable avec 74 kg/habitant/an en 2025. Cette stabilité s'accompagne d'une **nette amélioration de la qualité du tri**, avec un taux de refus de 17 % en 2025, en baisse de 8 points par rapport à l'année précédente. Ce résultat témoigne d'une meilleure appropriation des consignes de tri par les habitants.

## Tri de l'ensemble des emballages

Les extension des consignes de tri développé sur le territoire répond à un cadre réglementaire, mais il vise aussi à amplifier le captage de nouvelles résines plastiques tout en simplifiant le geste de tri.



## De quels emballages plastique parle-t-on ?

- Films plastiques : packs de bouteilles d'eau, sachets de surgelés, etc.
- Barquettes et emballages complexes : emballages alimentaires, etc.
- Emballages en polystyrène: pots de yaourt, etc.

## Tri à la source des biodéchets

La loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire, dite loi anti-gaspillage, généralise la collecte séparée des biodéchets, au 1er janvier 2024 pour tous les producteurs de déchets en France (collectivités et administrations, ménages, professionnels, etc.).

### Les biodéchets sont les restes de préparation de repas et de cuisine



Depuis janvier 2024, la CCTMN a mis en place un système de tri à la source des biodéchets. Pour cela, des sacs orange et des bio seaux ont été distribués. Les biodéchets sont collectés simultanément avec les ordures ménagères, mais le sac de biodéchets (orange) sera reconnu par un système de tri optique et séparé dès son arrivée à l'usine Trifyl de Labessière-Candeil.

En 2025, ce sont 15 kg/habitant/an de biodéchets qui ont été collectés via les sacs orange.

### C'est le meilleur résultat à l'échelle de Trifyl.

Il démontre l'adhésion des habitants à ce dispositif et son efficacité dans la réduction des ordures ménagères résiduelles.



## Réduisons nos déchets dans la poubelle noire !

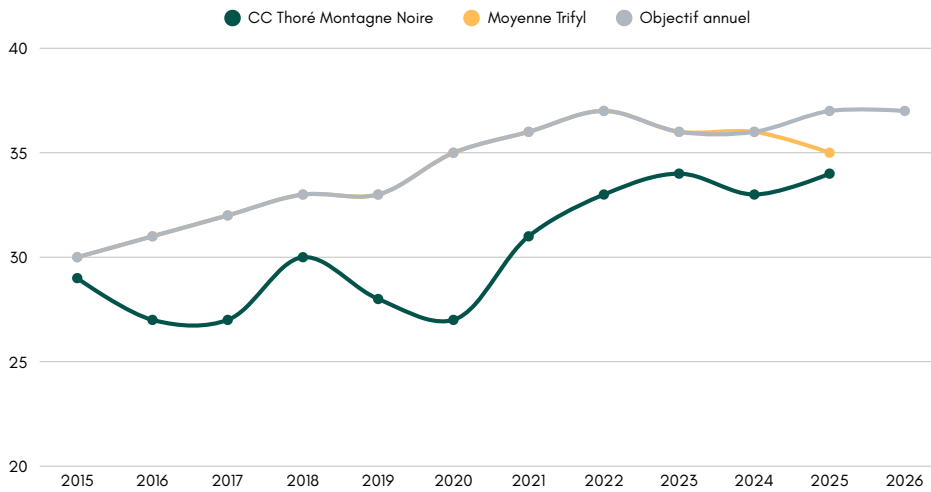
Trop de déchets dans les ordures ménagères devraient être triés à la source : 60 % des déchets présents dans le bac noir peuvent être évités.

Voilà comment se décompose les 166 kg par an et par habitant jetés dans la poubelle d'ordures ménagères.



**Plus nous produisons de déchets, plus la Taxe sur l'enlèvement des ordures ménagères augmente !**

## Tri du verre

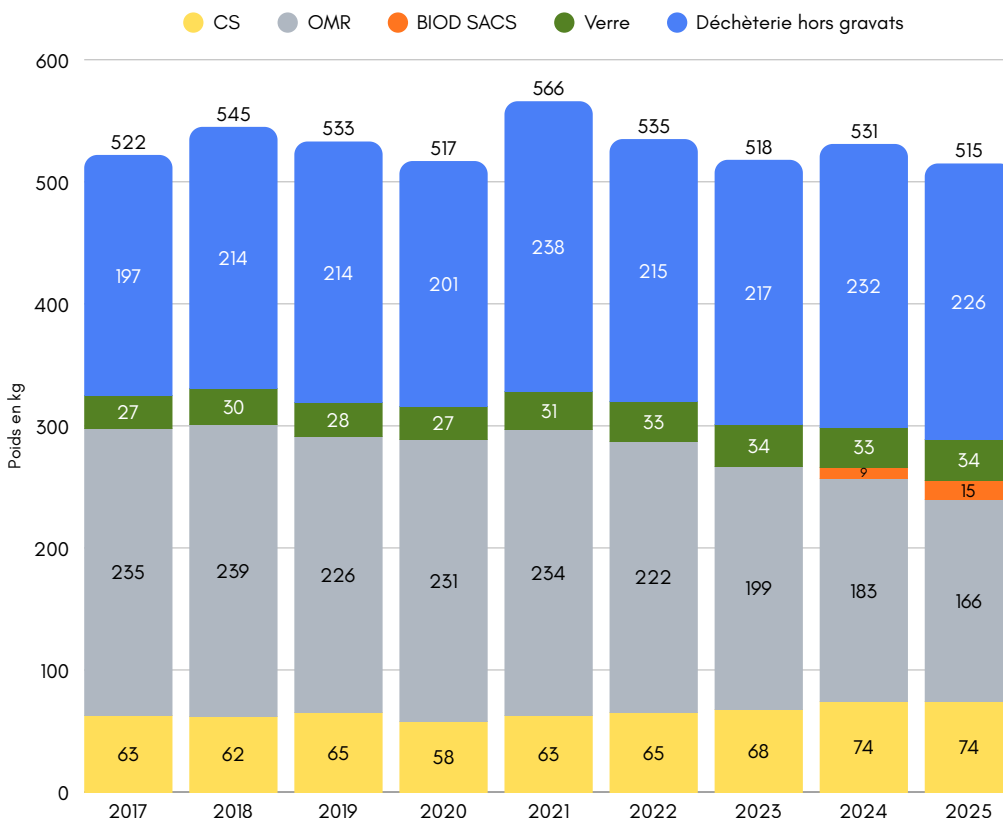


Évolution 2024/2025  
**+0.6 kg/hab./an**  
**Soit +2%**

La collecte du verre progresse légèrement, **passant de 33 à 34 kg/habitant/an**. Bien que ce niveau reste légèrement inférieur à la moyenne de Trifyl (35 kg/habitant/an), cette évolution positive montre une dynamique encourageante qu'il convient de poursuivre.

Nous pouvons noter une nette évolution sur ces dernières années, montrant que les efforts faits par la collectivité et ses habitants ont porté leurs fruits. Notamment grâce à la densification des colonnes à verre sur le territoire (récup' verre), diversifiant ainsi les points d'apport pour les habitants.

## Production de tous les déchets/habitants



Évolution 2024/2025  
16kg/hab./an  
Soit -3%

## La vente de composteurs

**33 % des déchets présents dans nos poubelles sont des biodéchets**, soit **278 tonnes par an** qui pourraient être retirés de la collecte et pourrait engendrer des économies sur la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères payée par les habitants et les entreprises du territoire.

**Aujourd'hui, seulement 13 % des habitations de nos communes possèdent un composteur.**

La CCTMN met à votre disposition **un composteur en bois de 400 litres au prix de 20 euros**. Adopter le compostage chez soi présente de nombreux avantages :

- ✓ réduction des déchets,
- ✓ fertilisation naturelle du sol,
- ✓ économies financières,
- ✓ impact positif sur l'environnement.

**Ensemble, agissons pour un avenir durable !**  
**Réservez votre composteur au 05 63 37 69 71**



## 6. ENVIRONNEMENT

### a. Diagnostic des zones humides

Avec son partenaire Rhizobiôme, la Communauté de communes Thoré Montagne Noire a entrepris de faire un diagnostic des zones humides sur son territoire, afin de mieux les identifier et surtout de mieux les protéger. La sagne est le terme occitan local pour définir généralement une zone humide : une tourbière, une prairie humide, un boisement humide... bref un endroit où il vaut mieux mettre les bottes si on ne veut pas avoir les pieds mouillés.



Tous ces milieux ont un point commun : ils jouent un rôle majeur dans la régulation des écoulements d'eau.

Ce sont de véritables protections contre les excès du climat.

Comme des éponges, les zones humides sont capables d'absorber et de stocker l'eau en périodes de fortes pluies et de la relâcher lentement aux milieux en périodes plus sèches.

**Connaitre et préserver ces milieux fort utiles est donc essentiel.**



### Concrètement, comment préserver nos zones humides ?

- Mobiliser les citoyens
- En faisant connaître le Rés'eau sagne
- En faisant progresser la connaissance : opération « Recherche ta sagne »
- En valorisation des zones humides
- En restaurant les zones humides



Sagne de Puech Balmes



Fougère

**La carte des sagnes de votre commune se trouve en mairie. N'hésitez pas à la consulter et à la compléter !**



Projet cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional

Liberté Égalité Fraternité

MARQUE DE L'UNION EUROPÉENNE

## b. Territoire Engagé pour la Nature



La Communauté de communes Thoré Montagne Noire est labellisée "Territoire engagé pour la nature 2024-2026", un programme du Ministère de la Transition écologique porté par l'Office français de la biodiversité et la Région Occitanie.

Ce label reconnaît l'engagement de la collectivité en faveur de la biodiversité.

Trois actions vont être développées au cours de ces trois années.

# 3 ACTIONS

- La création d'un havre de paix pour la loutre d'Europe à Bout du Pont de l'Arn, en collaboration avec le Conservatoire des espaces naturels (CEN d'Occitanie), le Syndicat Mixte du Bassin de l'Agout;
- L'identification des zones humides (sagnes) du territoire afin de mieux les protéger avec le Réseau sagne ;
- La sensibilisation des habitants à l'environnement, grâce à un programme d'animations nature



Visite du Relas 81 - 25 février 2025



Atelier nichoirs avec la LPO - 22 octobre 2025

**Activités 2025**

- 25 février** Bout du Pont de l'Arn  
Visite du Centre de tri textile du Relais 81
- 16 avril** Saint-Amans-Valtoret  
Remise en état du jardin des senteurs avec l'Entr'Actes
- 16 mai** Labastide-Rouairoux  
Stand compostage lors de l'événement "À la soupe!" organisé par l'Association d'idees
- 25 mai** Le Rialet  
Stand lors de la Journée mondiale des prairies naturelles organisée par le Parc naturel régional du Haut-Languedoc
- 13 juin** Sauveterre  
Balade nocturne avec la Ligue pour la protection des oiseaux
- Juin-juillet** Le Vintrou  
Avec EDF à l'occasion des 90 ans du barrage des Saints-Peyres  
Visite de la centrale du Vintrou  
Visite du barrage des Saints-Peyres  
Randonnée, conférence et d'autres animations
- 27 août** Bout du Pont de l'Arn  
Pêche aux écrevisses avec la Fédération de Pêche du Tarn
- 5 octobre** Labastide-Rouairoux  
Stand lors de la Fête des Jardiniers du Parc
- 22 octobre** lieu à venir  
Création de nichoirs et autres abris avec la Ligue pour la protection des oiseaux

... et d'autres animations ainsi que les activités proposées par l'Espace de vie sociale l'Entr'Actes

**GRATUIT**  
Après chaque animation  
**COLLATION OFFERTE**

**RÉSERVATIONS en ligne**

TERRITOIRES ENGAGÉS POUR LA NATURE  
THORÉ MONTAGNE NOIRE

Programme d'animations 2025

## 7. COMMUNICATION

### a. Communication numérique

#### Site internet

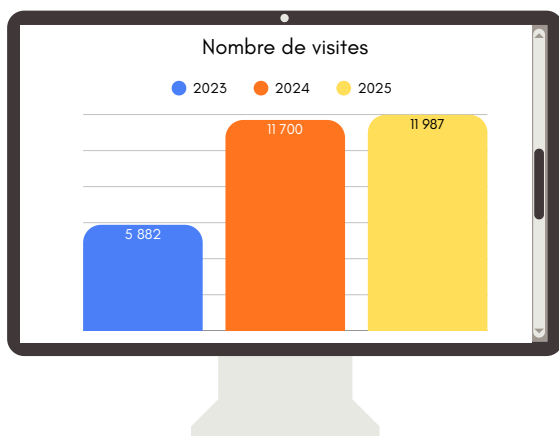
Sur le site internet de la Communauté de communes on trouve toutes les actualités de la CCTMN et informations pratiques à destination des habitants : délibérations prises, actualités des projets, horaires de bus, informations sur le PLUi, etc.

C'est ici :  
[www.cc-thoremontagneoire.fr](http://www.cc-thoremontagneoire.fr)



#### Réseaux sociaux

La page Facebook de la Communauté de communes a connu une fréquentation en légère hausse cette année :



Cette progression s'explique notamment par une stratégie de contenus régulière et diversifiée, mais aussi par le recours à plusieurs publications sponsorisées pour les animations nature réalisées dans le cadre du label « Territoire engagé pour la Nature ».

De plus, dès la création de l'Espace de vie sociale (EVS) l'Entr'Actes, une page Facebook dédiée a été créée. Cette nouvelle vitrine permet de communiquer et valoriser les actions menées auprès des habitants et des partenaires. Elle permet de partager chaque mois les différents agendas d'activités, ainsi que des retours en images sur les animations organisées tout au long de l'année. Cette dynamique contribue à renforcer le lien avec les familles et à mieux faire connaître le rôle de l'EVS sur le territoire.

## b. Bulletin intercommunal

### L'Écho

Deux numéros ont été publiés cette année : le premier en janvier, le second en juin.

Distribué dans les boîtes aux lettres sur l'ensemble des communes du territoire, L'Écho permet de renforcer le lien avec les habitants et de faire connaître les actions de la Communauté de communes.



## c. Autres documents

Pour accompagner les activités de la CCTMN sur l'ensemble de ses compétences, de nombreuses brochures ou affiches sont créées tout au long de l'année.





### Nous contacter :

Communauté de communes Thoré Montagne Noire



05 63 97 98 08



[contact@cc-thoremontagnenoire.fr](mailto:contact@cc-thoremontagnenoire.fr)



[cc-thoremontagnenoire.fr](http://cc-thoremontagnenoire.fr)



13 avenue de la Ribaute 81240 Albine